

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## Produit

### Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund un Compartiment de Mirova Funds RE/A (EUR) (code ISIN : LU2478873859)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

**Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 30 septembre 2025.**

## En quoi consiste ce Produit ?

**Type** Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

**Terme** Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

**Objectifs** L'objectif d'investissement durable du Compartiment consiste à investir principalement dans des titres de taux qui ne sont pas notés « Investment Grade » et qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne nuise pas de manière significative à l'un des objectifs durables tels que définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment investira dans des titres de taux émis par des sociétés du monde entier, principalement libellés en euros, y compris notamment des obligations conventionnelles, des obligations vertes, des obligations vertes et sociales, des obligations sociales, tout en tenant systématiquement compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en vue de surperformer l'Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro High Yield BB-B sur la période d'investissement minimale recommandée de 3 ans. Cet indice représente principalement des obligations à taux fixe de qualité inférieure à la catégorie « Investment Grade » émises par des sociétés publiques ou privées.

- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indice de référence peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- Le Gestionnaire Financier a pour objectif de constituer un portefeuille diversifié de titres de taux sur la base de critères ESG et d'une analyse fondamentale de la qualité de crédit et de son évaluation. Il vise à sélectionner des titres de taux et/ou des émetteurs dont l'objectif est de financer des projets ayant un impact environnemental et/ou social positif ou qui contribuent à une transition durable tout au long de leurs activités. Il met également en œuvre une approche descendante et plus large sur les marchés de titres à revenu fixe en fonction des projections macroéconomiques de l'équipe d'investissement.
- Le Produit suit une approche thématique ESG et une approche « Best-in-Universe » (complétées par des politiques d'exclusion sectorielle, d'engagement et de vote) qui visent à évaluer systématiquement l'impact social et environnemental de chacune des sociétés eu égard aux ODD des Nations unies. Cela implique la notation de chaque société au regard des critères suivants : environnementaux (tels que le recyclage environnemental), sociaux (tels que la santé des employés) et de gouvernance (tels que l'éthique commerciale). Une stratégie ESG peut comprendre des limites méthodologiques telles que le Risque lié aux investissements ESG. Veuillez vous reporter aux sections « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » et « Principaux risques » du Prospectus pour plus d'informations.
- Le Produit investit jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de taux, parmi lesquels des obligations libellées en euro, des obligations vertes, des obligations vertes et sociales et des obligations sociales, jusqu'à 20 % de son actif total en obligations convertibles et/ou en obligations convertibles conditionnelles, jusqu'à 20 % de son actif net en titres de créance émis ou garantis par des sociétés privées des pays émergents. Le Gestionnaire Financier s'appuie sur sa propre équipe et sa méthodologie pour évaluer le risque de crédit. En outre, il investit dans des obligations ou des titres de taux similaires dont la notation est égale ou inférieure à BBB+ et égale ou supérieure à B- (notation de S&P ou équivalente). Au moins 50 % de son actif total seront investis dans des titres de taux émis par des sociétés ayant une notation BB+ (notation de S&P ou équivalente) ou inférieure, appelés obligations à haut rendement. Il ne peut pas investir plus de 20 % de son actif total dans des titres non notés. À titre accessoire, il peut détenir des dépôts à vue pour un maximum de 20 % de son actif dans des conditions de marché normales. Pour atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables, il peut investir dans des instruments du marché monétaire et/ou des fonds monétaires.
- Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13 h 30.**

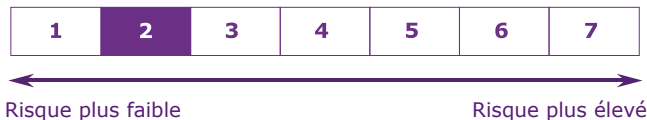
**Investisseurs de détail visés** Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent une diversification de leurs investissements dans les titres de taux européens, sont intéressés par un investissement dans un fonds socialement responsable, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant au moins 3 ans (horizon à moyen terme) et peuvent accepter des pertes temporaires.

## Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions** : Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité** : Ce Produit peut être assujéti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 3 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit, Risque de liquidité, Risque de contrepartie.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et de l'indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.**

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b> Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>8 180 EUR</b>	<b>8 360 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-18,2 %	-5,8 %
<b>Défavorable (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>8 180 EUR</b>	<b>8 410 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-18,2 %	-5,6 %
<b>Intermédiaire (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 340 EUR</b>	<b>10 210 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	3,4 %	0,7 %
<b>Favorable (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>11 810 EUR</b>	<b>12 230 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	18,1 %	7,0 %

(\*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indicateur de substitution : 100% Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund Z NPF/A (EUR), puis 100% ICE BOFA MERRILL LYNCH EUR HIGH YIELD BB-B CONSTRAINED TR €) entre septembre 2019 et septembre 2022 dans le cas d'un scénario défavorable, entre novembre 2017 et novembre 2020 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre juin 2022 et juin 2025 dans le cas d'un scénario favorable.

## Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	189 EUR	572 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,9 %	1,9 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6 % avant déduction des coûts et de 0,7 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 92 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	Néant
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,65 % Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2024. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	165 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,24 % de la valeur de votre investissement par an. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.</i>	24 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	20,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de référence 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être facturées même lorsque la performance du Produit est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle du Produit.	0 EUR

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

## Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://priips.im.natixis.com/past\\_performance?id=LU2478873859](https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU2478873859). Des données de performances passées sont présentées sur 1 an.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://priips.im.natixis.com/past\\_performance\\_scenario?id=LU2478873859](https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU2478873859).

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.